

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 872 publiée le 11 juillet 2022

## DES EXEMPLES DE LA " SOLLICITUDE" EPISCOPALE VIS A VIS DE LEURS FIDELES TRADITIONNELS DES PRETRES DIOCESAINS PREMIERES VICTIMES DE L'OFFENSIVE ANTI-TRADITION

Dans le diocèse de Belley-Ars : Mgr Pascal Roland interdit toute messe tridentine dans la basilique d'Ars. Le saint curé d'Ars doit s'en retourner dans sa chasse. Mgr Pascal Rolland - qui déclare par ailleurs à qui veut l'entendre son hostilité rageuse contre les communautés Ecclesia Dei - a interdit la messe tridentine au sanctuaire du curé d'Ars à l'abbé Spriet, qui devait la célébrer toute cette semaine pour un groupe de retraitants, jusqu'à dimanche. L'abbé Spriet, prêtre diocésain de Lyon, qui vient d'être nommé recteur de Saint-Georges de Lyon à compter du 1er septembre, est en parfaite communion ecclésiale. En outre, il concélébre en certaines occasions et célèbre éventuellement dans le rite nouveau.

Dans réponse à la demande d'autorisation occasionnelle de célébrer la messe traditionnelle, l'évêque de Bellay-Ars répond :

*« Nous serons heureux d'accueillir votre groupe de retraitants et souhaitons que la retraite porte du fruit.*

*Pour ce qui est de la messe, dans le souci de vivre la communion effective avec la demande exprimée par le saint Père, au sanctuaire d'Ars la messe est célébrée exclusivement avec le missel en vigueur. Elle peut être célébrée en latin ou en langues vernaculaires, ad Orientem ou face au peuple.*

*Il est cependant occasionnellement toléré qu'un prêtre seul célèbre seul (sans assemblée) dans la crypte avec l'ancien missel.*

*Je ne doute pas que vous comprendrez cette disposition et que vous saurez aider les participants à la retraite à y voir une occasion concrète de sentir cum Ecclesia ».*

*Et le pasteur de conclure joliment : « Je vous confie, votre groupe et vous-même, à l'intercession de saint Jean Marie Baptiste Vianney. Que le Seigneur vous bénisse et vous garde ! Bien fraternellement, Pascal Roland ».*

La réponse fut donnée le vendredi soir qui précédait la retraite. À l'abbé Spriet qui tentait de fléchir l'évêque, il a été répondu qu'il avait quitté le diocèse pour plusieurs jours. Courage qui fait penser à celui de Mgr le Saux, qui déclare la guerre aux sacrements tridentins au Mans au moment de quitter son diocèse pour rejoindre celui d'Annecy.

### Des fidèles méprisés

Le diocèse de Bellay-Ars fait partie de la province ecclésiastique de Lyon (Lyon, Annecy, Bellay-Ars, Chambéry, Grenoble-Vienne, Saint-Étienne, Valence, Viviers). On notera que cette province devient un bastion d'évêques qui pourchassent ces brebis galeuses que sont les fidèles de la messe traditionnelle, à Annecy, Chambéry, Viviers, Grenoble-Vienne.

À Grenoble-Vienne, il est vrai, il n'y a plus d'évêque, Mgr de Kerimel étant parti persécuter à Toulouse. Mais l'administrateur diocésain, l'abbé Lagadec, oppose un mur aux demandes des fidèles de Saint-André à Grenoble et de Notre-Dame de l'Isle à Vienne. Ces derniers auraient pu trouver une solution avec Mgr de Germay, archevêque de Lyon, le Père Lagadec s'étant dessaisi du dossier qu'il a participé à mener dans l'impasse, parce qu'il s'estime « harcelé » (occupation du clocher de Saint-André et de la cathédrale). Échec de la médiation. Mgr de Germay aurait pratiqué une sorte de chantage, en menaçant de priver ces fidèles trop remuants du peu dont ils disposent encore, à savoir quelques messes dominicales qui subsisteraient peut-être à Vienne, la présence de deux prêtres de la FSSP, qui assureraient une pastorale complète (messes, sacrements, catéchismes, œuvres), leur ayant été ôtée en échange d'un prêtre diocésain déjà occupé ailleurs.

NNSS les évêques du Lyonnais accueillent bien plus volontiers les propositions synodales délirantes des derniers militants progressistes qui subsistent dans les diocèses que les demandes légitimes des fidèles traditionnels. Lesquels ne se laisseront pas faire. Une rentrée chaude... Probablement .

## REFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1 - Quels malheureux exemples que de voir des prêtres qui ont accordé leur confiance à leurs pasteurs se faire traiter avec tant de mépris.

2 - Plus que du mépris aussi cette « technique » du père absent ou de la chaise vide : j'ordonne par courrier... puis je disparais... Où est la confiance ? La Loyauté ? L'authentique charité ? Le Courage ?

3 - Ne comprenez-vous pas chers pasteurs que de telles attitudes ne feront que renforcer la détermination des fidèles de ne pas vous accorder leur confiance ?

4 - Et puis, à quelques jours de l'anniversaire de la promulgation du motu proprio *Summorum Pontificum* - rappelez-vous notre joie le 7 juillet 2007 ! - comment ne pas garder confiance et espérance pour l'avenir en étant convaincu que seuls des aveugles puissent être aussi hostiles à la paix et à la Foi Catholique ?